



Honoraires d'Agence

Négociation / Transaction

Paieement des honoraires à la charge des vendeurs ou des acquéreurs suivant précision du mandat

- De 10 000 €uros à 69 999 €uros : 10 % T.T.C
- De 70 000 €uros à 119 999 €uros : 7 % T.T.C
- De 120 000 €uros à 199 999 €uros : 6 % T.T.C
- De 200 000 €uros à 999 999 €uros : 5 % T.T.C
- Supérieur à 1 000 000 €uros : 4,5 % T.T.C

Estimation d'un bien

Gratuit

Agence 3V IMMOBILIER SARL – Florent LANCELOT, titulaire de la carte professionnelle N° CPI 6901 2025 000 000 045, délivrée par la Préfecture de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, portant la mention : transactions sur immeubles et fonds de commerce. Gestion immobilière

Garantie financière de 120.000 € : GALIAN, 89 rue la Boétie, 75008 Paris sous le N°174469Q

Tarifs en vigueur au 01/04/2025